

ÉCHANGE ÉLECTRONIQUE CABINET DE PHILIPPE MARTINEZ-ANNIE LACROIX-RIZ, 25
JANVIER 2019, 16H07 ET 16H46

Réponse dudit cabinet à la lettre d'Annie Lacroix-Riz du 24 janvier 2019, et non du 14, comme il est indiqué par erreur dans le message cabsg@cgt.fr de 16h07

De : cabsg@cgt.fr <cabsg@cgt.fr>
Envoyé : vendredi 25 janvier 2019 16:07
À : annie.lacroix.riz@gmail.com
Objet : Réponse à ta lettre datée du 14 janvier 2019

Chère Camarade,

En réponse aux interrogations contenues dans ton courrier du 14 janvier dernier, quelques réponses :

Tu trouveras en pièce jointe ce que nous appelons L'ACTIVITE CONFEDERALE DU JOUR, courrier électronique envoyé chaque jour à toutes les organisations du Comité confédéral de la CGT, soit les unions départementales, les comités régionaux et les fédérations de la CGT, dont la finalité est de les tenir informés des questions importantes. Celui-ci est daté du 14 janvier.

Comme tu le verras, la lettre que Philippe t'a adressée est en copie et il y est clairement indiqué que « la fiche n°17 est caduque ».

Concernant ta deuxième question, nous vérifions ce qui été fait auprès de VISA. Nous ne manquerons pas de te tenir informée dès que nous aurons le retour.

Bien fraternellement,

Le Cabinet de Philippe MARTINEZ
Secrétaire général de la CGT
01 55 82 83 06
cabsg@cgt.fr

De : annie.lacroix.riz@gmail.com <annie.lacroix.riz@gmail.com>
Envoyé : vendredi 25 janvier 2019 16:46
À : cabsg@cgt.fr
Objet : TR: Réponse à ta lettre datée du 14 janvier 2019

Chers camarades,

Je prends acte de votre courriel de ce jour, accompagné de « L'activité confédérale du jour n°9 », comportant annulation de la fiche 17 et datée du 14 janvier 2019, et m'annonçant information prochaine sur les démarches faites « auprès de VISA », regroupement incluant ma fédération syndicale et, par conséquent, mon syndicat, le Snesup.

Bien fraternellement,
Annie